

MAIRIE DE MENESPLET
10, RUE DE LA REPUBLIQUE
24700 MENESPLET

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU **JEUDI 22 DECEMBRE 2016**

Étaient présents : MM. CHAUSSADE, BAÏDA, Mme PILET, M. LAURIERE, M. SERRE, M. LAMOTHE, Mme GUILLAUME, Mme RAUTURIER, M. BESSEDE, M. COUSTILLAS, Mme JUKOWSKI, M. LACOMBE, Mme VINCENT, Mme QUIVIGER, M GOUGAY.

Absents excusés : Mme ANTUNES [pouvoir à M. LAMOTHE], Mme ARVIEUX [pouvoir à Mme PILET], Mme RONDA, M. DECOLY.

Madame PILET a été nommée secrétaire de séance

1 – Délibérations

Mise en conformité des statuts de la CCIDL avec la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (2016-09-001)

La CCIDL a acté, par délibérations successives du conseil, les nouvelles compétences de la CCIDL telles qu'issue de la fusion des CC Basse Vallée de l'Isle et Isle et Double.

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) impose de modifier les statuts actuels au 1^{er} janvier 2017, afin de les mettre en conformité avec les dispositions relatives aux compétences exercées par la CCIDL (article 68 de la loi).

Notamment, il convient de transposer les compétences actuelles en trois blocs : compétences obligatoires, optionnelles et facultatives et de préciser l'intérêt communautaire des compétences exercées. Chaque conseil municipal devra délibérer avant le 31 décembre 2016 afin d'acter la mise en conformité proposée au 1^{er} janvier 2017. Le conseil municipal est donc invité à se prononcer sur le projet de mise en conformité des statuts de la CCIDL tel que proposé en annexe. Après en avoir délibéré, celui-ci approuve le projet présenté à l'unanimité des membres présents.

Présentation du bilan d'activités du second semestre 2016 de la CCIDL (2016-09-002)

M. le Maire ouvre la séance et présente au conseil municipal le « bilan d'activités du second semestre 2016 » de la Communauté de Communes Isle Double Landais.

Ce bilan doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique. Après présentation du bilan d'activités de la Communauté de Communes Isle Double Landais du second semestre 2016, le conseil municipal prend acte du bilan présenté.

II – Informations

1. **Assurance statutaire des personnels 2017** : Autorisation à M. le Maire de signer le contrat avec CNP ASSURANCES.
2. **PLUi** : Le Maire informe le conseil municipal que la loi ALUR du 24 mars 2014 apporte des changements en matière de compétence des EPCI dans les domaines de l'urbanisme, notamment concernant les SCOT et les PLUi. Tous les PLU ont l'obligation d'intégrer les nouvelles dispositions liées à la loi Grenelle II de 2010, au plus tard le 1^{er} janvier 2017. Au vu de l'information présentée, le conseil municipal se prononce favorablement à l'élaboration de ce document.
3. **Dénomination des rues** : il est proposé de constituer un groupe de travail
4. **Informations communautaires**

Vu pour être affiché le vendredi 23 décembre 2016, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Ménesplet, le 23 décembre 2016
(Sceau de la mairie)



Le Maire,
(signature)